



CROS DE GEORAND

N°5

1er semestre 2010

Le bulletin municipal

HAMEAU DE ROGNON

Le Mot du Maire

Budget Primitif 2010

Patrimoine : les Croix (suite)

Le Point sur les Travaux

La Page des Associations

Les Manifestations

Des infos pratiques



Bulletin réalisé et mis en page par la Commission Communication

Textes : Isabelle Jouffre, Françoise Laurent, Didier Moulin, Cécile Pradier, Sébastien Pradier, Jean-Marie Tauleigne - Photos : Alban Pradier

LE MOT DU MAIRE

Un hiver long et rigoureux, un printemps qui a du mal à s'installer : voilà de quoi saper le moral de beaucoup d'entre nous ; le soleil et la chaleur sont vivement souhaités pour voir pousser nos légumes (!!!), l'herbe dans les prés. Ces conditions estivales sont également attendues pour favoriser la fréquentation dans les structures d'accueil et les résidences secondaires, ce qui permet de dynamiser notre économie locale.

Je vous souhaite un bel été avec des températures agréables, un bel été aussi, avec toujours autant de chaleur et de convivialité, dans vos associations, dans vos engagements et vos motivations pour animer notre village.



Dans ce bulletin, en plus des rubriques habituelles, nous allons vous présenter le budget primitif, les travaux et le fonctionnement de notre agence postale communale.

Comme son nom l'indique, notre agence postale est devenue agence postale communale depuis 2003.

En fait, beaucoup d'opérations peuvent se faire à partir de notre bureau, mais je suis sûre qu'elles sont mal connues et c'est d'autant plus regrettable que cette offre de proximité et ce service très important pour toute la population sont maintenant gérés par la mairie.

Par convention avec la Poste, et ce jusqu'au 31 décembre 2014 et nous l'espérons au delà, la commune prend en charge le salaire de l'agent, les frais de fonctionnement (téléphone) contre une participation de 962 € par mois de la part de la Poste.

En cumulant les services de secrétariat de mairie et d'agence, nous avons la chance d'avoir une ouverture des bureaux tous les matins de 8 H à 12 H et même les samedis. Voici le détail de toutes les opérations possibles :

F.L

Services financiers et prestations associées :

- Retrait d'espèces CCP ou livret d'épargne (limité à 300 euros par période de 7 jours)
- Paiement de mandat cash dans la limite de 300 euros par opération
- Transmission au bureau centre de Coucouron pour traitement direct selon les règles en vigueur :
 - des dépôts de chèques sur CCP ou livret d'épargne
 - des demandes d'émission de mandat cash d'un montant maximum de 300 euros
 - des versements d'espèces CCP ou livret d'épargne (limité à 300 euros par période de 7 jours)
 - des procurations liées aux services financiers ou des demandes de services liées au CCP



Services postaux :

- Affranchissement divers (lettres et colis)
- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente de prêt à poster (lots d'enveloppes pré affranchies – emballages Colissimo...)
- Vente de toutes les recharges pour téléphone portable
- Vente de chèques cadeaux (CADO chèques valables dans plus de 80 enseignes)
- Dépôt des objets recommandés...
- Dépôt des contrats de réexpédition du courrier...
- Retrait des lettres ou colis en instance

M.G

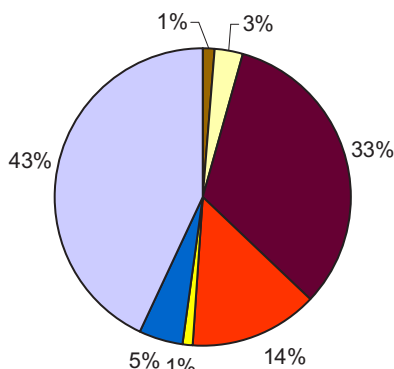


BUDGET PRIMITIF 2010

FONCTIONNEMENT

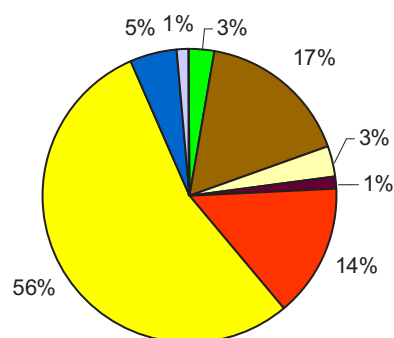
RECETTES

Remboursement salaire Poste	11 500
Produits Forestiers, Pâturages	24 400
Impôts Locaux, Redevance Pylônes	256 801
Dotation de l'Etat, Subventions	108 469
Compensation Taxes (professionnelle, foncière, habitation)	10 055
Locations...	35 500
Produits except. (assurances église)	339 685
TOTAL	786 410



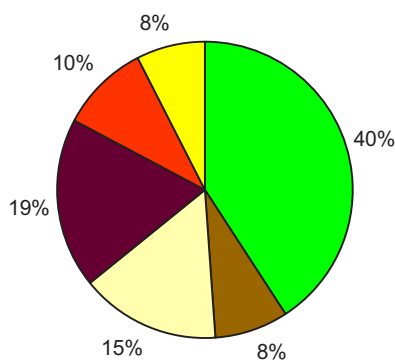
DEPENSES

Charges (petites fournitures, carburant, électricité...)	21 600
Entretien voiries et réseaux, matériel, déneigement	134 000
Fêtes, timbres, téléphone...	26 800
Impôts Fonciers...	9 742
Personnel, Charges	113 379
Virement à Section Investissement	429 926
Indemnités élus, subventions aux associations	40 278
Intérêts d'emprunts	9 750
Annulation de titre	935
TOTAL	786 410



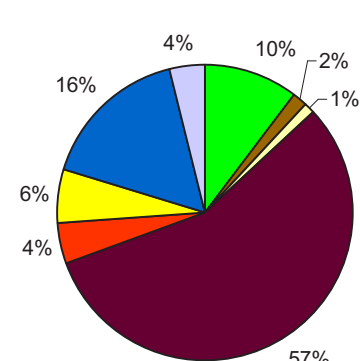
INVESTISSEMENT

RECETTES



Virement Section Fonctionnement	429 926
Fond Compensation TVA	83 744
Excédent Capitalisé	161 554
Subventions** (Etat, Région, Département)	196 768
Emprunt aménagement place	100 000
Emprunt aménagement mairie	80 000
TOTAL	1 051 992

DEPENSES



Déficit reporté	108 723
Remboursement Emprunts (capital)	17 553
Total Matériel	11 845
Total Bâtiments (Eglise, Mairie)	593 141
Forêts	46 200
Eclairage public	60 639
Total Voirie, Sentier	172 042
Aménagement Place et Village	41 849
TOTAL	1 051 992

** (Subventions : 4 969 € enfouissement lignes tél. La Palisse, 8 079 € forêt, 11 800 € bibliothèque, 100 916 € place, 13 441 € voirie, 37 262 € sentier et restauration pont du Moulin de Fédarié, 20 301 € éclairage public)

D.M

Infos En Bref

Fête du 15 août

Notre village sera une fois de plus aux couleurs de la fête dimanche 15 août avec cette année le thème "cabaret".

Un magicien étonnera les convives en pratiquant sous leurs yeux ses tours de passe-passe durant le repas de midi. Puis ce sera au tour des danseuses ornées de plumes magnifiques de nous enchanter sur des airs célèbres comme l'incontournable french-cancan. Un spectacle mêlant des numéros de chiens comédiens, de jonglerie, cracheurs de feu et même funambule émerveillera petits et grands. Les jeux en bois seront installés pour que chacun puisse tester son adresse et son habileté. Des exposants seront présents sans oublier les traditionnels stands de crêpes ou autres friandises.

Taux d'imposition

Les taux n'avaient pas été augmentés depuis 1999. Cette année, une légère hausse a été appliquée.

Le taux de la taxe d'habitation passe de 4,16 à 4,28.

Celui du foncier bâti de 7,25 à 7,47.

Et celui du foncier non bâti de 49,29 à 50,71.

Eau et assainissement

L'abonnement pour l'eau est de 66 €, et le m³ d'eau de 0,85 €, l'abonnement pour l'assainissement est de 66 €, et le m³ d'eau de 0,85 €, la redevance pollution est de 0,18 €/m³, la redevance modernisation est de 0,108 €/m³ et la redevance prélèvement est de 0,06 €/m³.

HISTOIRE ET PATRIMOINE :

Nous vous transmettons ici la suite de l'essai réalisé par le père Cyprien Gineys sur les croix de notre commune. A la suite de la parution de la première partie dans le bulletin municipal n°4, nous avons reçu un courrier de M. Louis Lombard nous précisant l'origine de la croix du gendarme. Nous le remercions pour les informations apportées :

C.P

"Au sujet de la croix du gendarme, je viens vous faire part de son histoire.

Avant 1912 cette croix se trouvait à la Grange de Malaval, de l'autre côté de la Loire (dont il reste encore les ruines) juste en face de Malaval où habitaient mes grands-parents maternels ; elle était plantée sur une grosse pierre devant la maison.

Rose Pagès, née aux Dérand, ma grand-mère, étant veuve et devant quitter cette maison, décida avec son fils aîné Jean-Pierre de la faire transplanter là où elle se trouve actuellement.

Du fait que c'était Jean-Pierre Ceysson qui s'était occupé de son transfert, il mit son nom sur le socle : Jean-Pierre Ceysson 1912, mais en définitive c'est la croix de la famille Ceysson.

Pendant la guerre de 1914/1918 un gendarme est mort au pied de cette croix, d'où le nom : "croix du gendarme".

Avec mon frère Charles de Bouquet nous l'avons restaurée en septembre 1997, le socle était prêt de s'écrouler."

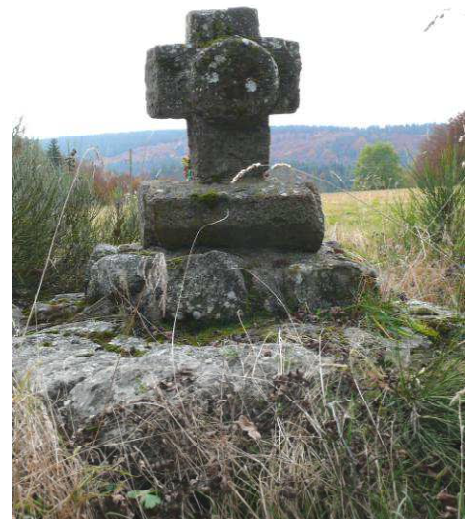
Les croix du Cros de Géorand (suite)

Croix de quartier, chemin, carrefour, bornage

Après les croix de hameau viennent les croix de quartier : Rochessac, peut-être Les Combes et les Ermes, qui peuvent être aussi des croix de chemin. La croix de Rochessac est toute en pierre : son piédestal de forme arrondie mesure 85cm de diamètre, son socle carré mesure 50cm de côté, la croix proprement dite mesure en hauteur 52cm, en largeur 45cm, en épaisseur 20cm. La croix se prolonge à l'arrière par une masse circulaire mesurant 25cm de diamètre : on peut y voir le deuxième symbole fondamental du christianisme, après la croix, qui représente la perfection et symbolise le ciel.

Croix de carrefours, de chemins, de bornages. Je les regroupe parce qu'elles sont parfois tout cela à la fois. Les croix de carrefour et les croix qu'on trouve le long de nos chemins ont souvent été dressées pour répondre au besoin d'une protection surnaturelle de la population, la préserver des accidents et des mauvaises rencontres.

Dans les croix de carrefour ou de chemin il faut accorder une grande place à la croix de La Vestide, située depuis 1875 au nord-est de la ferme du même nom, sur la route des Jalades au Béage. Elle repose sur un socle bâti en pierre de granit de 1m80 de hauteur : si on ajoute les 2m20 de la croix



Croix de Rochessac



Croix de La Vestide

proprement dite on atteint en hauteur totale 4 mètres. Avant 1875 la route d'Usclades au Béage passant plus au sud, entre La Vestide et Tendrier : c'est entre ces deux fermes que se dressait cette croix dont on peut voir près de l'ancienne route dont le tracé est encore bien visible à cet endroit, le gros bloc de pierre qui lui servait de socle avec, en son centre, ce qui reste de sa croix métallique.

J'avais beaucoup entendu parler dans mon enfance, de la croix de La Vestide. C'était pour mes parents qui habitaient l'Ollier un repère. Recevait-on un encombrant : il était livré à la croix de La Vestide. C'est là qu'on allait le retirer avec la charrette et les bœufs. Si on vendait des céréales ou toute autre marchandise, parfois l'acheteur venait le récupérer à la croix de La Vestide. On allait quelquefois y prendre le car Arzac quand on se rendait à Aubenas. D'autres croix avaient certainement ailleurs la même vocation.



Croix des Ermes

LES CROIX DE NOTRE COMMUNE

Sur le chemin de La Vestide au Cros il y avait, au-dessus de Ranusset, la croix de Chabannes qui a disparu depuis longtemps, mais dont le socle, toujours visible, indique qu'elle était métallique. Un peu plus loin sur le même chemin, au-dessus du Merle, sur la crête, se dresse la croix de la Lause, restaurée en 1992 par Léopold Arcis, qui y fit graver ces mots : « In hoc signo vincens » qui se traduit « Par ce signe tu vaincras ». Un historien de l'époque, Eusèbe, raconte que Constantin en 312 à la veille de battre son rival Maxence pour devenir seul maître de Rome, ayant invoqué le Dieu des chrétiens aurait vu dans le ciel une croix lumineuse sur laquelle il avait pu lire ces mots écrits en grec : « Par ce signe, tu vaincras ! »



Croix de la Chaumette

Au nombre des croix de chemin ou de carrefour on peut ajouter la croix de la Chaumette qui avec ses trois petites pierres dont l'une est fixée sur le socle arrondi de 60cm de diamètre environ, les deux autres étant mobiles. Elle mesure également en hauteur : 60cm. Mais c'était peut-être aussi une croix de bornage délimitant au moyen âge les possessions du seigneur de Géorand, maître de la Rochette, la Chapelle et la Tauleigne, des possessions du prieur du Cros comprenant la Blaveyre et ses annexes : Juny, l'Ollier, Fournet et la Chaumette, que prolongeait la Cham du Cros. Au Moyen-Âge 3600 brebis de l'abbaye d'Aiguebelle (Drôme) venait estiver à la Cham du Cros. Il faut dire que son territoire était plus vaste qu'aujourd'hui et se prolongeait en direction de Bois Vert, la Donnade, elle sautait même le Gage. Sont encore à mettre au nombre des croix de carrefour ou de chemin, décidément les plus nombreuses, la croix du Gendarme et la croix du Mercier. Situées à l'ouest du château de Géorand, elles sont certainement an-

ciennes. Signe peut-être d'une restauration, figure sur la croix du gendarme la date 1912 et le nom de Jean Pierre Ceysson. Sa décoration témoigne de son ancienneté.

Croix de Montlaur

Une question : où situer la croix de Montlaur ? Elle était proche de la croix du Gendarme : mais où ? Beaucoup l'identifient à la croix du Mercier, pas tous cependant. Néanmoins la croix de Montlaur a une riche histoire.

En plein Moyen-âge deux nobles familles se partageaient la montagne : les Montlaur et les Géorand. Joseph Jouffre raconte dans un article de la Revue du Vivarais en 1987 « la lutte d'influence qu'ils se font sans merci entre eux-mêmes pour conquérir ici un droit, là un péage dont les croix érigées en des points de passage obligés sont le signe ». Régis Sahuc de son côté constate en 1984 dans un article de la même Revue qu'« aucune alliance n'a jamais réuni les deux familles. Les terres des Montlaur enserraient celles des Ithier. La « Croix de Montlaur » est distante d'au plus un kilomètre du Château de Géorand ». On peut penser que le baron de Montlaur l'avait faite dresser là pour venir narguer le seigneur de Géorand jusqu'au pied de son château.

A la croix de Montlaur s'ajoute aussi une légende. Je la tiens de Marie Louise Astier, née Arcis. Nous sommes au Moyen-Âge : un jeune du pays s'était enrôlé dans un régiment pour chasser les sarrasins de France. Il se battit vaillamment, mais un jour il fut blessé grièvement, fait prisonnier, puis condamné à travailler dans une carrière de pierres. Les arabes appréciant son travail lui offrirent la liberté s'il devenait musulman, mais malgré les promesses et les menaces, il demeura fidèle à sa foi. Un jour qu'il était seul face à un bloc de granit, il eut l'idée de le transporter dans son village natal, le Cros. Or le lendemain son chef musulman lui rendait la liberté et l'autorisait à emporter un souvenir. Le prisonnier libéré demanda le bloc de granit. Il le tailla aussitôt et en fit une croix. Puis il partit avec la croix, pieds nus et mendiant son pain. La traversée des Pyrénées fut éprouvante.

Arrivé en France il reçut parfois l'aide des habitants des villages traversés, certains mettant à sa disposition leur mulet. Enfin, après deux ou trois ans de voyage, il parvint au Cros où les habitants eurent de la peine à le reconnaître. Il planta sa croix en un lieu appelé Montlaur et vécut encore longtemps, estimé et honoré de tous. La foi de nos pères était si grande que ce qui nous paraît impossible ne l'était pas pour eux.



Croix du Merle



Croix du Mercier

Infos Pratiques

Horaires d'ouverture

• **Secrétariat de mairie :**

Lundi : 8h00-12h00
Mardi : 8h00-12h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00
14h00-17h00
Vendredi : 8h00-12h00
Samedi : 9h30-11h30

• **Agence postale :**

Lundi : 8h00-12h00
Mardi : 8h00-12h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00
Vendredi : 8h00-12h00
Samedi : 9h30-11h30

(Rappel : les opérations postales ne peuvent se faire qu'aux horaires d'ouverture de l'agence)

• **Déchetterie :**

Mercredi : 9h00-12h00
Samedi : 9h00-12h00

Tarifs de location de la salle polyvalente

Réunion : gratuit
Association avec entrées payantes : 50 €
Particulier résident : 80 €
Particulier non résident : 150 €
Professionnel : 150 €
Une caution de 200 € sera demandée à la remise des clefs

Nouveau Service



Tous les mardis matins, à partir du 22 juin 2010, des fruits et légumes, proposés par M. Bense de Payzac ainsi que des fromages de chèvres fabriqués par Cathy et Manu Usala de la ferme des Rancs, seront installés sur la place du village de 9h00 à 12h00.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

AMENAGEMENT DE LA PLACE

La pose des barrières et des garde-corps a été réalisée par l'entreprise Ollier du Lac. Afin de rendre le village plus agréable et accueillant, des bancs et des bacs à fleurs ont été installés. Le jardin d'enfants a reçu de nouveaux équipements et l'aire de jeux (au-dessus du parking) a été aménagée. Merci aux employés communaux pour toute cette mise en place et pour le choix des compositions florales. Les W.C sont en cours d'aménagement, l'entreprise Astier va effectuer la pose des menuiseries, les autres entreprises vont suivre, en espérant une mise en service rapide.

TOITURE DE L'EGLISE

Suite aux vices de construction, les assurances du maître d'œuvre et de l'entreprise, prennent en charge la reprise des travaux de couverture, de zinguerie et des génoises. Le clocher est terminé. La mairie a pris à sa charge l'étanchéité du palier des cloches qui n'avait pas été réalisée lors de la réhabilitation initiale. Les experts mandatés par les assurances ont pu constater le mauvais état des génoises. Leur réfection totale repoussera bien évidemment la fin des travaux. Ceux-ci se termineront par la remise en état des peintures intérieures qui avaient été dégradées par les infiltrations d'eau.

REHABILITATION MAIRIE

Au moment de la clôture de ce bulletin, nous n'avons pas encore reçu la décision de la sous-préfecture concernant l'aide de l'état (Dotation Globale d'Equipement). Ce financement, à hauteur de 30% du montant des travaux, conditionne la faisabilité des travaux de réhabilitation de la mairie.

ENFOUISSEMENT RESEAUX ET ECLAIRAGE PUBLIC A LA PALISSE

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques, éclairage public ainsi que la mise en place de nouveaux lampadaires plus esthétiques, sont réalisés par l'entreprise Forclum. Ils ont débuté sur la route départementale 116 en direction du Lac et sont suivis par le SDE (Syndicat Départemental d'Energie) qui en assure la maîtrise d'œuvre ainsi qu'une partie du financement.

ENFOUISSEMENT LIGNE HAUTE TENSION

La ligne haute tension qui part du pont de La Palisse jusqu'à Rieutord en suivant la route communale des Vestides est enfouie par l'entreprise Pothin. Ces travaux sont réalisés par ERDF afin d'améliorer la qualité de service aux usagers.

RACCORDEMENT DU SITE EOLIEN DE SAINT CIRGUES

Afin de raccorder la future ferme éolienne des Sources de la Loire au poste source de La Palisse, un réseau haute tension (HTA) souterrain va être réalisé par l'entreprise Allez, mandatée par EDF Distribution.

VOIRIE

Les travaux de voirie communale vont être effectués prochainement. Un marché groupé avec plusieurs communes a été mis en place afin d'obtenir des conditions tarifaires plus avantageuses. Notre volonté est que ces travaux soient réalisés courant juillet pour avoir des conditions optimum de qualité et de tenue des matériaux.

PISTE FORESTIERE

Des travaux ont été réalisés sur la route départementale 302 en direction du Béage, au lieu dit Bois Chaud. Il s'agissait de la construction de pistes forestières et de plates formes de stockages. Ces aménagements faciliteront la vente de coupes de bois qui va suivre. Du fait de ces travaux, la route départementale a bénéficié d'un élargissement de ses accotements et donc d'une meilleure visibilité.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

Club de Géorand

C'est le 2 Janvier 1985 que paraissait au journal officiel une déclaration à la sous préfecture de Largentière pour la constitution d'une association dénommée : Club de Géorand, le siège social étant fixé à la salle polyvalente du village.

La dite déclaration était présentée par Chaussinand Rémy Sylvain qui a assuré la présidence du Club pendant onze ans, et c'est Marthe Plantin qui a repris le flambeau car elle était la vice-présidente à l'époque. C'est avec un grand mérite et d'une façon exemplaire qu'elle continue à animer cette association avec l'organisation de nombreux voyages (dont un vient d'avoir lieu sur une journée, le 29 mai 2010, dans les Gorges du Tarn) même à l'étranger, et de belles soirées dont beaucoup doivent garder de bons souvenirs.

Le bureau actuel est constitué ainsi :

Présidente : Marthe Plantin

Vices – Présidents : Roger Jourdan, Thérèse Laurent

Trésoriers : Roger Laurent, Pierre Papalis

Secrétaires : Simone Laurent, Bernard Ollier



Ecoparc de la Montagne Ardéchoise



Créé le 7 mai 1997 "Ecoparc de la Montagne Ardéchoise" (association loi 1901) concrétise une idée de sa cheville ouvrière Louis-André F. Darier Bazière, alias le poète Laf de Chambelouse.

Sur un tracé déjà existant et redécouvert à la suite des pas attentionnés de Roger et René Roux, la commune trace le chemin actuel avec force pelle et jus de coudes.

A l'origine, avec le soutien, en tant que Président d'honneur, du regretté Jean Ferrat, le parcours poétique devait accueillir des textes choisis de poètes inconnus, dits du dimanche ou n'ayant pas accès à l'édition poéti-

que, de plus en plus saturée.

Avec la participation de certaines bonnes volontés, et l'implication de poètes comme Régis Sahuc, Jean Ferrat, Laf, Henry Abbattu, Sylvain Chaussinand, Jean Pradier, et d'autres anonymes...

Ainsi "poussèrent" sur quelques troncs d'arbres et supports de bois, des textes sur papier, peu pérennes et craintifs sous les assauts du vent, de la neige et la pluie. Pas toujours faciles à bien saisir dans leur esprit initial, surtout lorsque le promeneur est absorbé par l'intime beauté des lieux... Car ici... Dans ce Cros, c'est la Nature... Le premier des poèmes !



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Liste des manifestations connues au moment où nous clôturons cette édition, qui auront lieu sur la commune ou auxquelles participent nos associations :

Samedi 27 Juin 2010:

Feu de la Saint Jean organisé par **le comité des jeunes** (concours de pétanque à la mêlée l'après-midi et grillades en soirée)

Samedi 10 Juillet 2010 :

Concours de pétanque en doublette organisé par **le comité des jeunes** (après-midi)

Bal sous chapiteau organisé par **le comité des jeunes** avec l'orchestre Miami (soirée)

Mercredi 14 Juillet 2010 :

Animation pêche à la mouche organisée par **la Truite Capricieuse** au cours de la fête à Rieutord

Jeudi 15 Juillet 2010 :

Balade culture et patrimoine avec Elodie Blanc (départ 9h30 place du village)

Mardi 20 Juillet 2010 :

Randonnée découverte faune et flore avec Stanislas Peyronnet (départ 9h30 place du village)

Tous les Mercredis de Juillet et Août 2010 :

Spectacle gratuit organisé par **Danse avec les Chevaux** à Jaleyre (15h) suivi de la visite guidée du parc (17h)

Tous les jeudis de Juillet et Août 2010 :

Soirée concert avec ou sans repas à **la Bergerie du Plateau** à Jaleyre (repas sur réservation)

Vendredi 5 Août 2010 :

Balade culture et patrimoine avec Elodie Blanc (départ 9h30 place du village)

Vendredi 13 Août 2010 :

Randonnée découverte faune et flore avec Stanislas Peyronnet (départ 9h30 place du village)

Concours de pétanque en tête à tête organisé par **le comité des jeunes** (matin)

Concours de pétanque en triplète organisé par **le comité des jeunes** (après-midi)

Bal sous chapiteau organisé par **le comité des jeunes** avec l'orchestre Houston (soirée)

Samedi 14 Août 2010 :

Ball-trap organisé par **l'ACCA** (à partir de 14 h)

Bal sous chapiteau organisé par **le comité des jeunes** avec l'orchestre Cyclone (soirée)

Dimanche 15 Août 2010 :

Fête du village sur le thème "cabaret" organisée par **la municipalité** avec le soutien des associations

Ball-trap organisé par **l'ACCA** (à partir de 14 h)

Bal musette à la salle polyvalente organisé par **le Club de Géorand** (soirée)

Samedi 11 Septembre 2010 :

Passage d'un rallye historique d'abord à La Palisse puis au village avec un stationnement de 15 minutes (environ 100 véhicules attendus entre 16h20 et 18h40)

Octobre 2010 (à définir) :

Soirée Maôche organisée par **le Club de Géorand**

Samedi 20 Novembre 2010 :

Soirée dansante à la salle polyvalente organisée par **le comité des jeunes** avec sono

J-M.T

LES CONTACTS MUNICIPAUX

Agence Postale Communale : Martine GAYTON (04 75 37 07 74)

Secrétariat de Mairie : Martine GAYTON (04 75 38 94 64 - crosdegeorand-mairie@numeo.fr)

Permanences du Maire : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les jeudis de 14h00 à 17h00.

Rencontres avec le 1er Adjoint : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les samedis de 9h00 à 12h00.

Rencontres avec les 2ème et 3ème Adjointes : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie.